



Fiche de Poste

CAPITAINE DE COMPAGNIE

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Contexte de la mission :

Avec l'objectif de favoriser l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes et le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes. Il est appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge comprise entre 15 et 25 ans.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- Le développement d'une culture de l'engagement,
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinera en 4 phases successives :

- Une phase initiale de préparation et d'information des familles et des jeunes volontaires,
- Un séjour de cohésion de 12 jours, obligatoire, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique ;
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 30 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariats existants (service civique notamment).

L'encadrement des séjours de cohésion compte :

- une direction composée de : un chef de centre, un adjoint encadrement, un adjoint éducatif,
- des cadres intermédiaires : **capitaine de compagnie** supervisant 50 à 60 volontaires,
- des cadres de proximité : tuteurs de maisonnée de 10 à 12 volontaires.

Pour le département de la Vendée, 2 centres accueilleront les séjours de cohésion du **22 juin au 03 juillet 2020**.

Commune	Etablissement	Nombre de jeunes envisagés
La Roche sur Yon	Lycée Nature	200
La Roche sur Yon	Lycée Branly et Lycée Mendès France	150

(Chiffres susceptibles d'être ajustés)

A – Responsabilités particulières :

Les capitaines de compagnies bénéficient d'une expérience avérée dans le domaine de l'encadrement de la jeunesse, soit dans les mouvements d'Education populaire, soit dans l'Education nationale soit dans les armées. Ils fédèrent l'action des tuteurs, avec lesquels ils sont en lien permanent, et atteignent à une connaissance fine de chacun des volontaires de leur compagnie. Leurs responsabilités s'exercent dans quatre domaines principaux :

1. Le pilotage d'un groupe de 50 à 60 jeunes et leur encadrement (tuteurs) :
 - garantir le respect du règlement intérieur,
 - appuyer les tuteurs des maisonnées dans leur rôle éducatif,
 - participer à l'encadrement des activités,
 - assurer le dialogue avec l'équipe de direction,
 - identifier, prévenir, régler ou rendre compte des difficultés ou tensions,

2. Faire vivre la démocratie interne et l'éducation à la citoyenneté :
 - aider les tuteurs dans l'organisation des temps de démocratie interne,
 - participer à l'acquisition des savoir-être, de l'autonomie et de la citoyenneté

3. Développer le sens du service et de la solidarité :
 - aider les jeunes volontaires à identifier et à construire leur projet, à développer le goût pour l'engagement, à rejoindre une association,
 - s'assurer de l'inclusion effective des volontaires à besoins particuliers,
 - avec le concours des tuteurs de maisonnées, développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et créer une ambiance de respect mutuel,
 - créer avec les autres encadrants des autres maisonnées et compagnies, un esprit citoyen lors de ce stage de cohésion.

4. Intervenir ponctuellement dans les modules collectifs de formation :
 - en fonction de ses compétences (expérience ou formation), le cadre de compagnie (et tous les cadres du niveau intermédiaire) participent ponctuellement à la formation des volontaires.

B – Expérience et formation spécifique :

1. Connaissances :
 - * Bases de psychologie de l'adolescent
 - * Règles permettant d'assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
 - * Prévention et repérage des situations à risques psycho-sociaux, gestion des crises,
 - * Formation BAFA/ BAFD ou équivalente.

2. Compétences:
 - * Sens des relations humaines
 - * Capacité au leadership et maîtrise de soi,
 - * Sens de l'initiative,
 - * Expérience reconnue dans l'encadrement de la jeunesse, l'Education nationale ou dans les armées
 - * Compétences spécifiques acquises au travers d'expériences bénévoles dans divers champs d'activités : sport, animation socioculturelle, assistance sanitaire, humanitaire...
 - * Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement

Il est souhaitable de compter une expérience effective d'encadrement de la jeunesse soit dans l'Éducation nationale, les associations de jeunesse ou les armées.

Le candidat s'engage à suivre en présence continue une formation de cinq jours, qui se déroulera du 14 au 18 avril 2020 à Saumur.

C – Conditions particulières d'exercice

Vacations en contrat d'engagement éducatif sur la base de 80 € net par jour sur environ 23 jours comprenant les journées de formation, de réunions, de retour d'expérience (retex) et de séjour.

Séjour de cohésion en internat.

Documents à adresser à : ddcs-snu@vendee.gouv.fr.

Date limite de réception des candidatures : 18 mars 2020.

Date d'entretien prévu le mercredi 25 mars 2020.